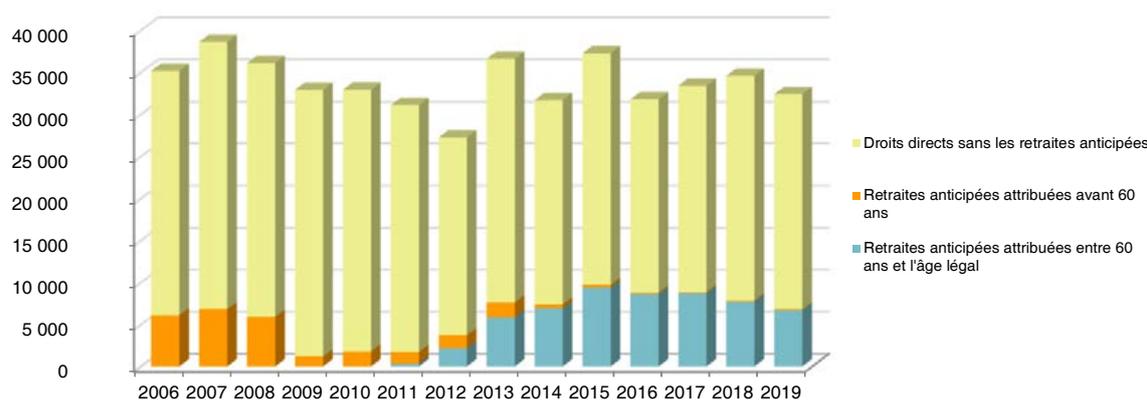




Retraités résidant en Carsat Aquitaine

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	15 337	25 269	40 606
Droits directs (retraites personnelles)	14 048	18 335	32 383
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 289	6 934	8 223
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 093	1 623	2 716

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 836	2 454	7 290
----------------------------------------------	-------	-------	-------

Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	76,2 ans	74,2 ans	74,5 ans

Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	9,4%	12,3%	11,1%
Retraités bénéficiant d'une surcote	13,2%	13,2%	13,2%
Polypensionnés ⁽³⁾	35,0%	30,8%	32,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	325 712	426 487	752 199
Retraités percevant un droit direct seul	313 434	308 404	621 838
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 026	19 701	21 727
Retraités percevant les deux à la fois	10 252	98 382	108 634
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,0%	3,6%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	69 752	29 232	98 984
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,1 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	758 €	616 €	677 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 167 €	993 €	1 080 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,7%	50,3%	37,2%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

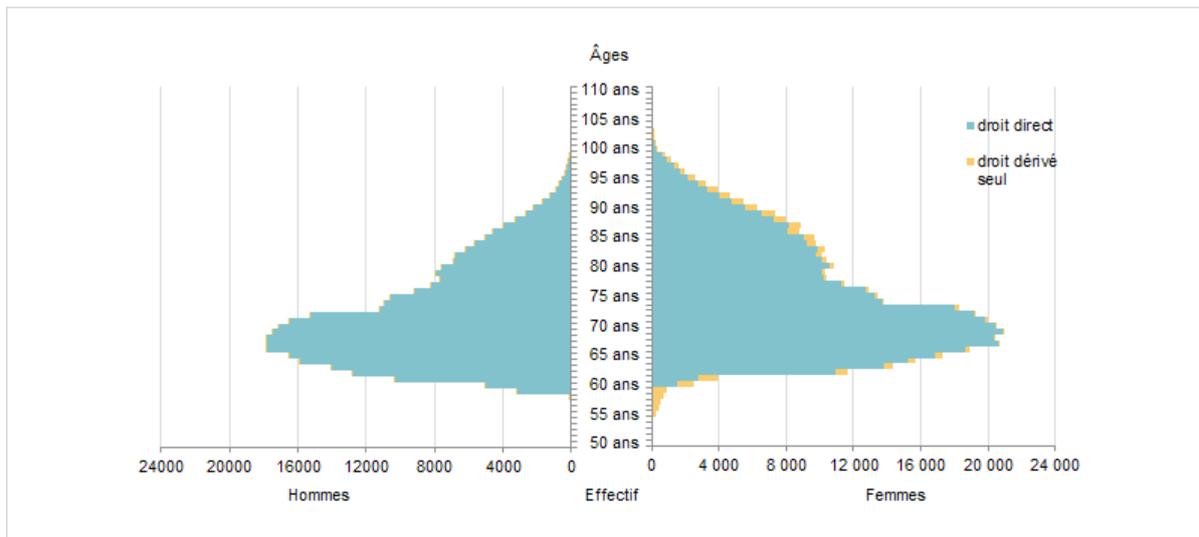
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

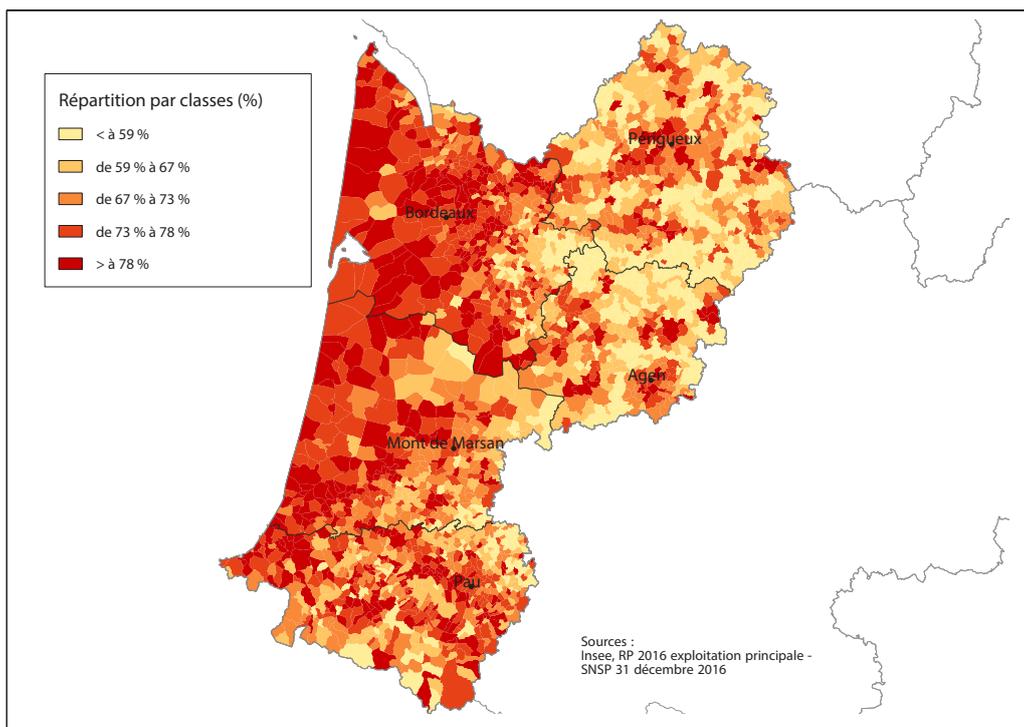
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Aquitaine



Prestataires payés par la Carsat Aquitaine

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
24 - Dordogne	38 822	51 587	90 409
33 - Gironde	120 809	157 808	278 617
40 - Landes	36 470	48 238	84 708
47 - Lot-et-Garonne	30 338	39 812	70 150
64 - Pyrénées-Atlantiques	60 434	80 778	141 212
Total Carsat Aquitaine	286 873	378 223	665 096
Total hors Carsat Aquitaine	23 328	31 131	54 459
Ensemble des prestataires	310 201	409 354	719 555

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

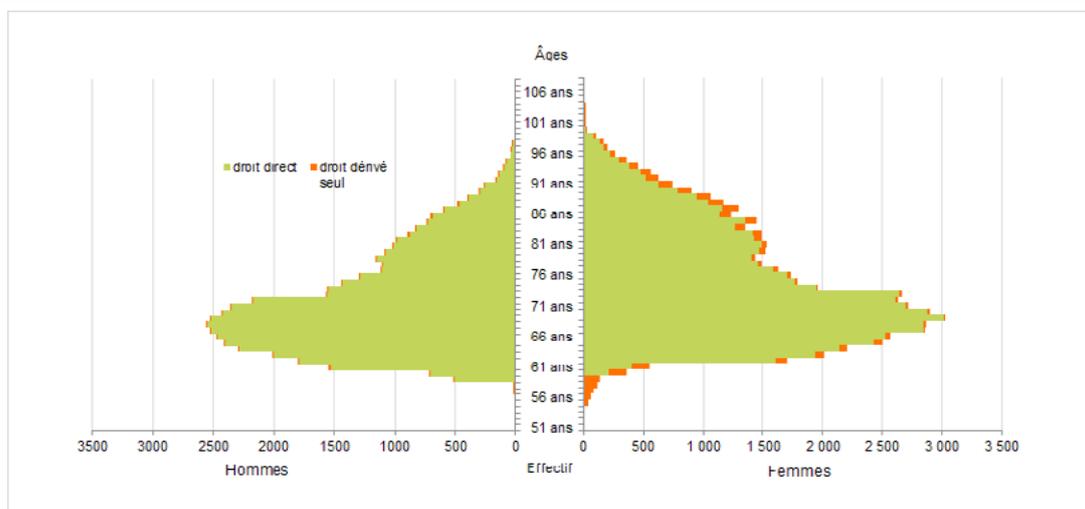


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 225	3 484	5 709
Droits directs (retraites personnelles)	1 980	2 478	4 458
Droits dérivés (retraites de réversion)	245	1 006	1 251
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	158	224	382
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	760	350	1 110
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	63,0 ans	62,6 ans
Droits dérivés	75,8 ans	74,1 ans	74,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	35,2%	34,0%	34,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	46 504	60 110	106 614
Retraités percevant un droit direct seul	44 303	42 852	87 155
Retraités percevant un droit dérivé seul	401	3 001	3 402
Retraités percevant les deux à la fois	1 800	14 257	16 057
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,0%	3,6%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 499	4 537	15 036
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,1 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	687 €	584 €	629 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 124 €	965 €	1 042 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,7%	52,4%	40,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

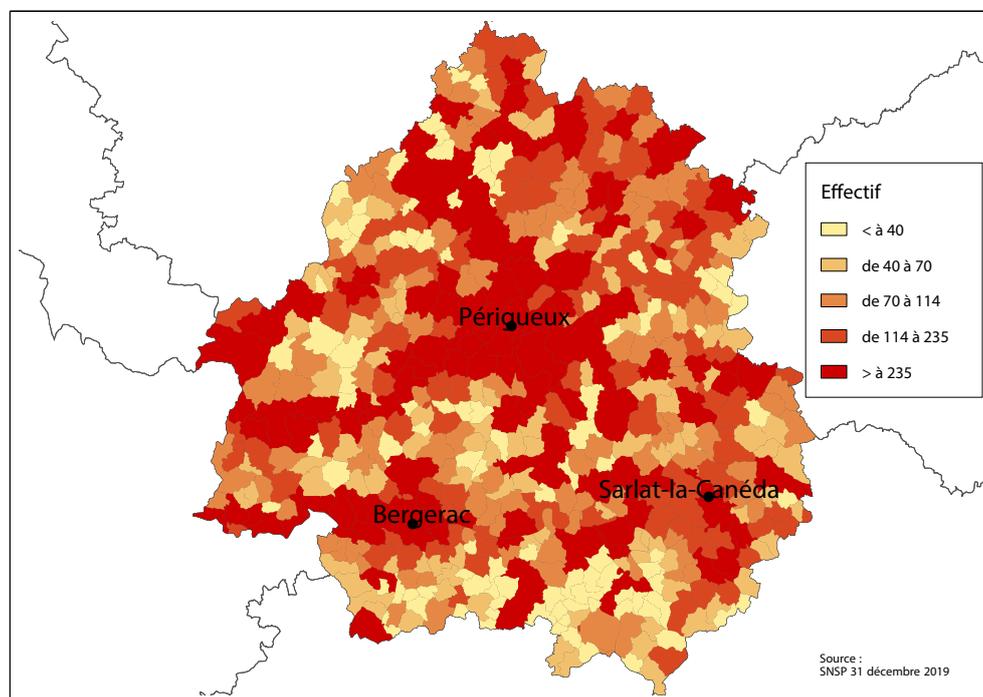
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



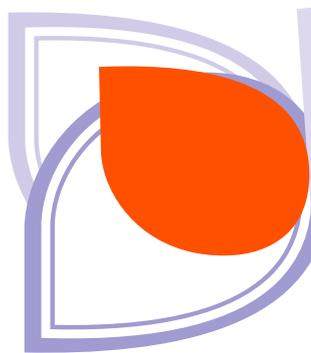
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bergerac			
Nombre total de retraités	3 236	4 760	7 996
Retraités percevant un droit direct seul	3 104	3 238	6 342
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	205	224
Retraités percevant les deux à la fois	113	1 317	1 430
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	5,2%	4,9%
Périgueux			
Nombre total de retraités	2 401	4 119	6 520
Retraités percevant un droit direct seul	2 294	2 822	5 116
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	194	208
Retraités percevant les deux à la fois	93	1 103	1 196
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,8%	6,7%	7,1%
Sarlat-la-Canéda			
Nombre total de retraités	1 125	1 562	2 687
Retraités percevant un droit direct seul	1 062	1 116	2 178
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	75	83
Retraités percevant les deux à la fois	55	371	426
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	5,6%	4,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

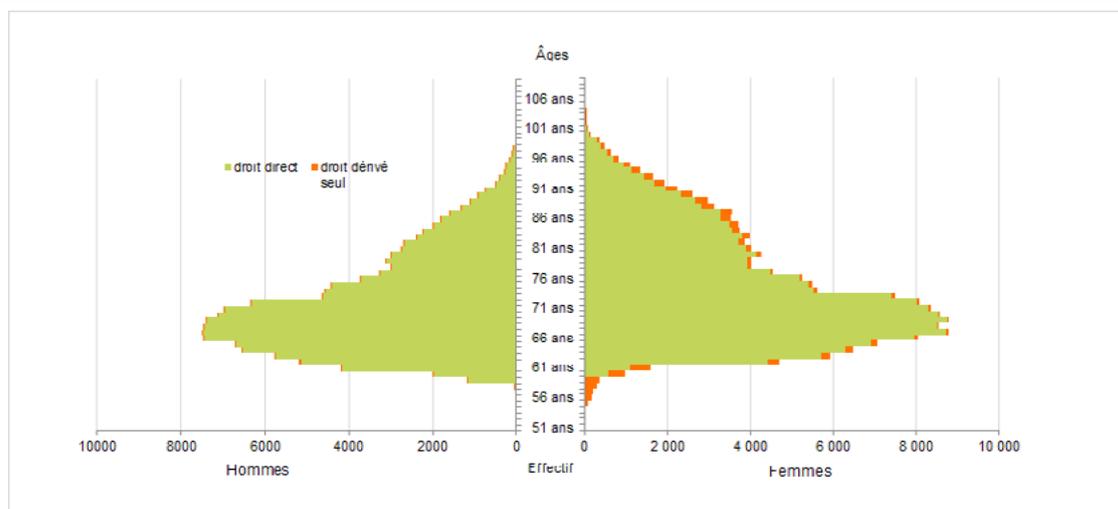


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 427	10 469	16 896
Droits directs (retraites personnelles)	5 989	7 704	13 693
Droits dérivés (retraites de réversion)	438	2 765	3 203
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	474	640	1 114
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 828	998	2 826
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,1 ans	62,9 ans
Droits dérivés	75,6 ans	74,1 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	34,6%	31,3%	32,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	132 709	173 907	306 616
Retraités percevant un droit direct seul	128 511	126 815	255 326
Retraités percevant un droit dérivé seul	579	7 822	8 401
Retraités percevant les deux à la fois	3 619	39 270	42 889
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,2%	3,7%	3,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	26 325	11 266	37 591
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	794 €	637 €	705 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 188 €	1 021 €	1 106 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,7%	47,2%	34,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

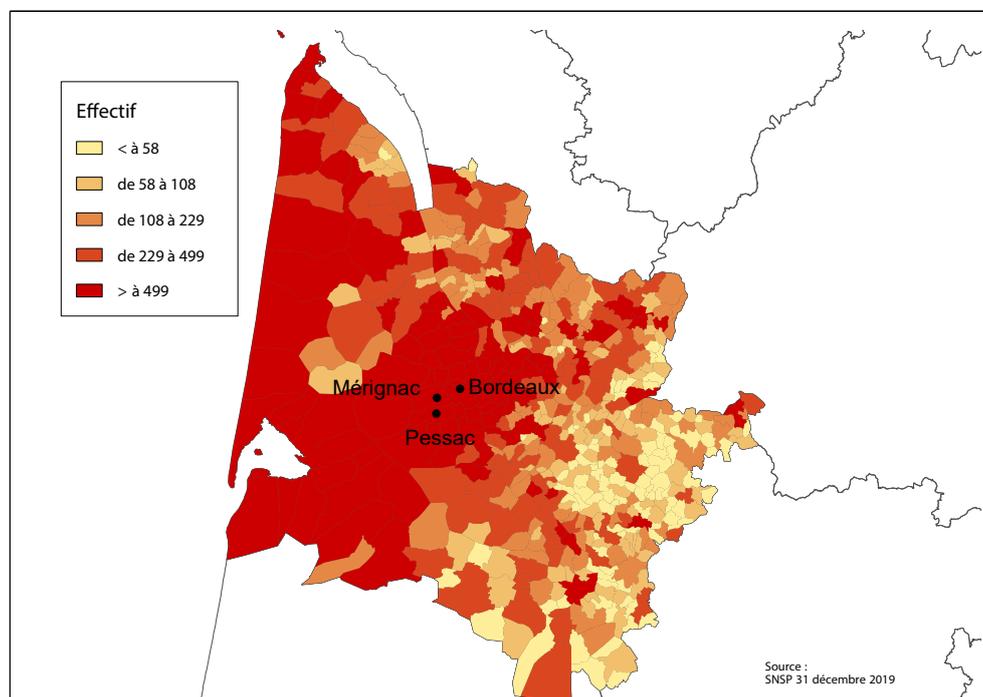
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de base application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bordeaux			
Nombre total de retraités	14 339	21 332	35 671
Retraités percevant un droit direct seul	13 998	15 784	29 782
Retraités percevant un droit dérivé seul	37	960	997
Retraités percevant les deux à la fois	304	4 588	4 892
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,5%	5,7%	6,9%
Mérignac			
Nombre total de retraités	4 986	7 435	12 421
Retraités percevant un droit direct seul	4 836	5 455	10 291
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	264	278
Retraités percevant les deux à la fois	136	1 716	1 852
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	3,5%	3,3%
Pessac			
Nombre total de retraités	4 656	6 213	10 869
Retraités percevant un droit direct seul	4 534	4 593	9 127
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	235	247
Retraités percevant les deux à la fois	110	1 385	1 495
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	3,2%	3,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

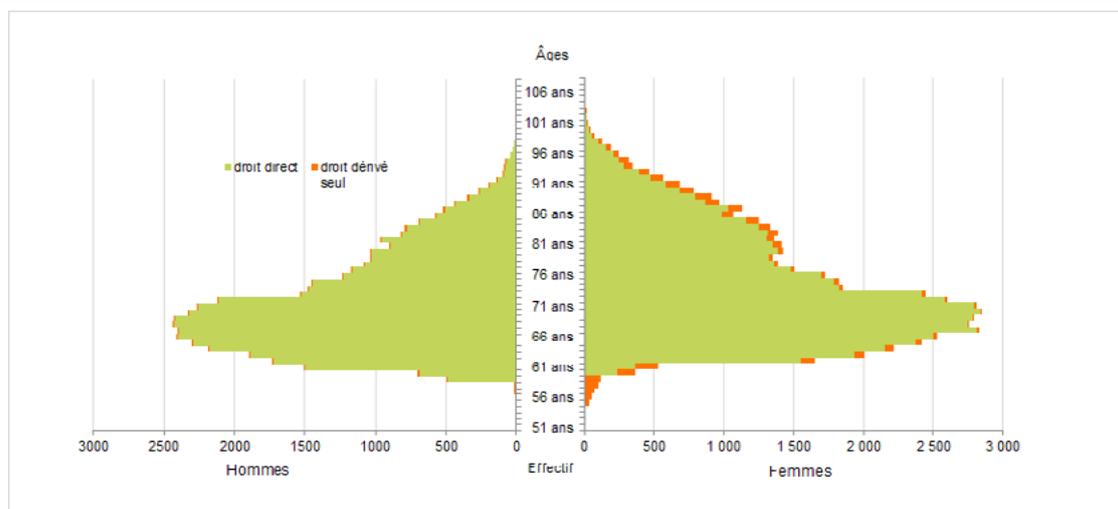


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 062	3 411	5 473
Droits directs (retraites personnelles)	1 866	2 486	4 352
Droits dérivés (retraites de réversion)	196	925	1 121
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	108	207	315
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	726	371	1 097
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,9 ans	62,6 ans
Droits dérivés	76,7 ans	73,6 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	38,3%	31,3%	34,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	44 242	56 990	101 232
Retraités percevant un droit direct seul	42 573	41 168	83 741
Retraités percevant un droit dérivé seul	292	2 733	3 025
Retraités percevant les deux à la fois	1 377	13 089	14 466
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,1%	2,9%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 048	4 691	15 739
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	735 €	598 €	658 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 151 €	970 €	1 061 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,8%	51,3%	37,2%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

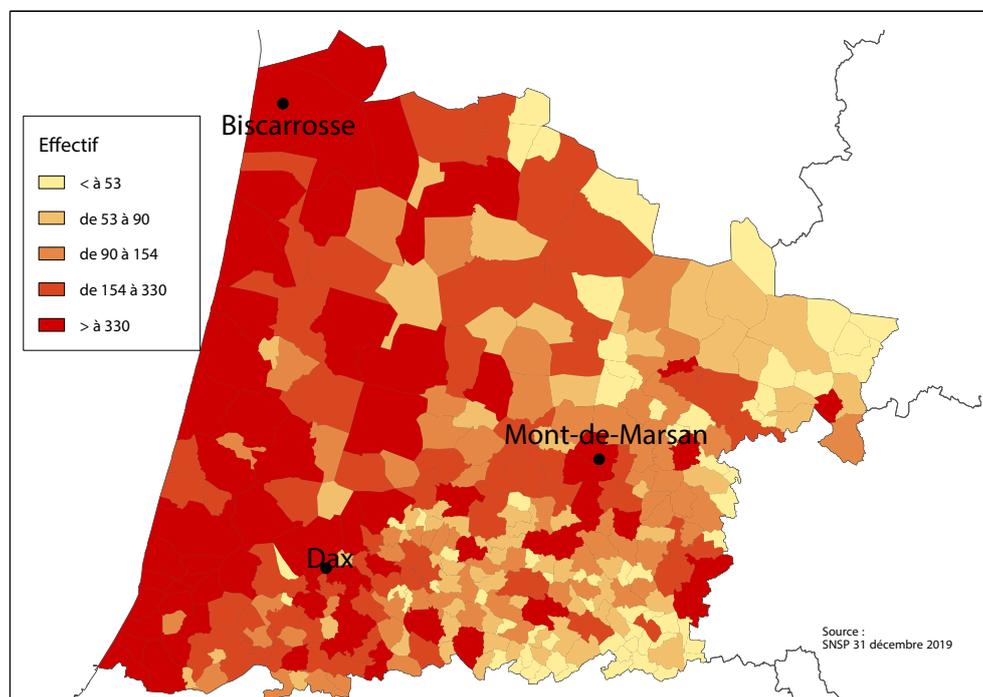
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Mont-de-Marsan			
Nombre total de retraités	2 505	3 724	6 229
Retraités percevant un droit direct seul	2 427	2 699	5 126
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	180	184
Retraités percevant les deux à la fois	74	845	919
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	4,9%	4,7%
Dax			
Nombre total de retraités	2 110	3 682	5 792
Retraités percevant un droit direct seul	2 042	2 438	4 480
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	172	181
Retraités percevant les deux à la fois	59	1 072	1 131
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	5,4%	5,2%
Biscarrosse			
Nombre total de retraités	1 865	2 364	4 229
Retraités percevant un droit direct seul	1 829	1 795	3 624
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	74	80
Retraités percevant les deux à la fois	30	495	525
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,4%	2,2%	1,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

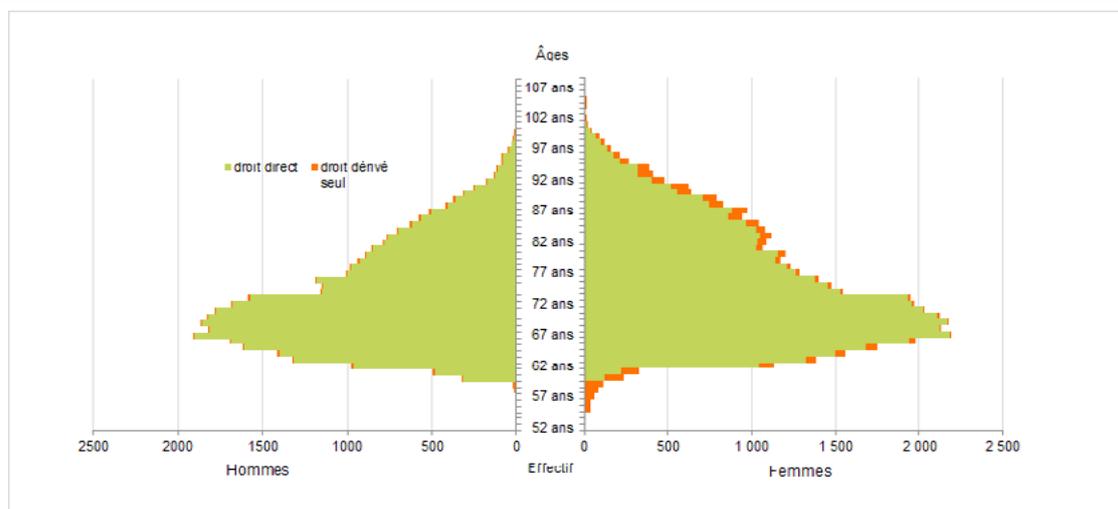


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 472	2 532	4 004
Droits directs (retraites personnelles)	1 302	1 698	3 000
Droits dérivés (retraites de réversion)	170	834	1 004
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	140	192	332
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	486	193	679
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	77,0 ans	74,7 ans	75,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	33,4%	28,5%	30,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	34 584	44 959	79 543
Retraités percevant un droit direct seul	32 876	31 761	64 637
Retraités percevant un droit dérivé seul	318	2 345	2 663
Retraités percevant les deux à la fois	1 390	10 853	12 243
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,6%	4,1%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 843	2 542	9 385
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,3 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	684 €	577 €	624 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 120 €	956 €	1 037 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	25,9%	56,6%	42,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

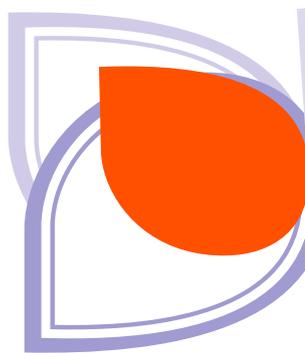
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

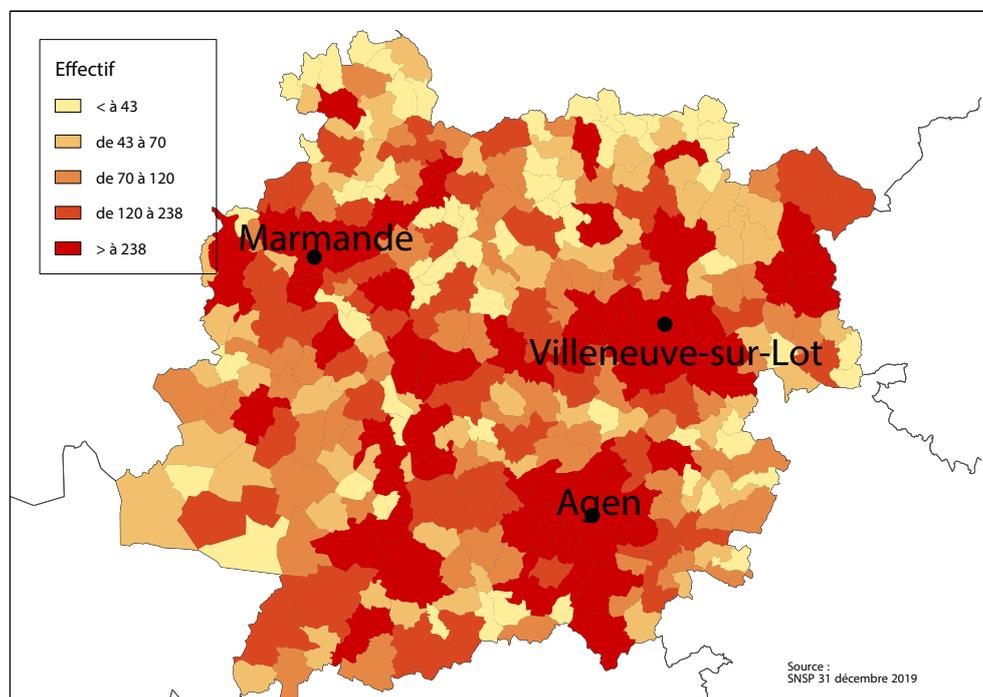
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Villeneuve-sur-Lot			
Nombre total de retraités	2 579	3 707	6 286
Retraités percevant un droit direct seul	2 454	2 481	4 935
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	189	204
Retraités percevant les deux à la fois	110	1 037	1 147
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	5,0%	5,2%
Agen			
Nombre total de retraités	2 351	3 860	6 211
Retraités percevant un droit direct seul	2 254	2 640	4 894
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	189	195
Retraités percevant les deux à la fois	91	1 031	1 122
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,8%	8,5%	9,3%
Marmande			
Nombre total de retraités	1 920	2 722	4 642
Retraités percevant un droit direct seul	1 839	1 881	3 720
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	128	139
Retraités percevant les deux à la fois	70	713	783
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,1%	5,1%	4,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

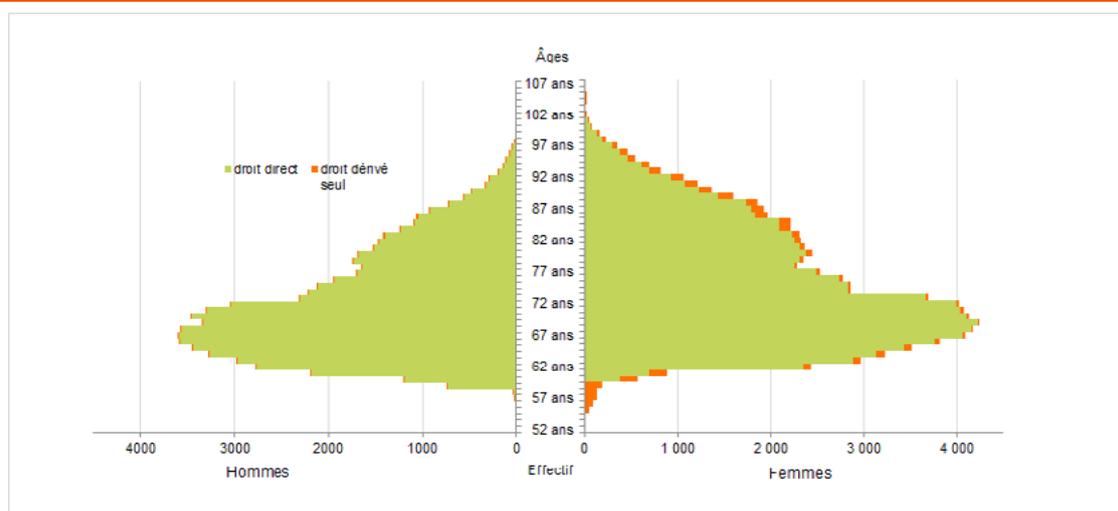


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 151	5 373	8 524
Droits directs (retraites personnelles)	2 911	3 969	6 880
Droits dérivés (retraites de réversion)	240	1 404	1 644
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	213	360	573
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 036	542	1 578
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	76,7 ans	74,8 ans	75,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	34,3%	28,4%	30,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	67 673	90 521	158 194
Retraités percevant un droit direct seul	65 171	65 808	130 979
Retraités percevant un droit dérivé seul	436	3 800	4 236
Retraités percevant les deux à la fois	2 066	20 913	22 979
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,7%	3,6%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 037	6 196	21 233
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,4 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	786 €	627 €	695 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 176 €	986 €	1 082 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,0%	51,1%	37,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

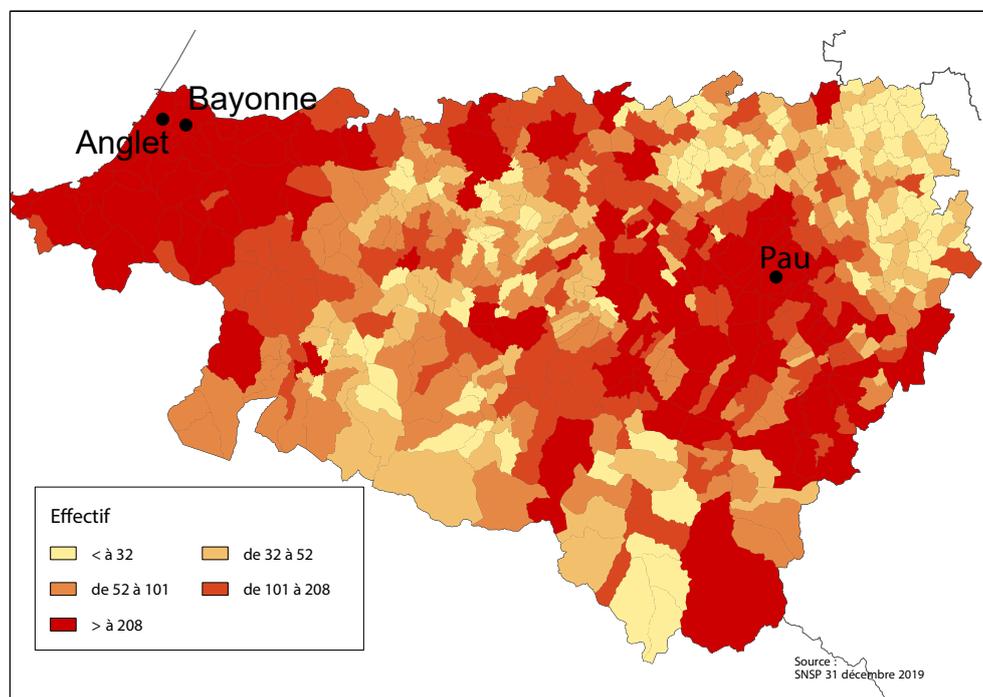
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Pau			
Nombre total de retraités	6 430	10 127	16 557
Retraités percevant un droit direct seul	6 169	7 142	13 311
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	431	452
Retraités percevant les deux à la fois	240	2 554	2 794
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	6,6%	6,6%
Anglet			
Nombre total de retraités	4 438	6 653	11 091
Retraités percevant un droit direct seul	4 311	4 851	9 162
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	245	253
Retraités percevant les deux à la fois	119	1 557	1 676
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,2%	3,4%	2,9%
Bayonne			
Nombre total de retraités	3 781	6 349	10 130
Retraités percevant un droit direct seul	3 635	4 389	8 024
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	265	282
Retraités percevant les deux à la fois	129	1 695	1 824
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,7%	7,0%	6,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.